

A partir du 1^{er} avril 2024



Les emballages, les papiers, les journaux, les magazines :
Sans sac, en vrac dans le bac
Mercredi entre 4h et 12h
(sortir le bac la veille au soir)



Les ordures ménagères :
Jeudi entre 4h et 12h
(sortir le bac la veille au soir)



Les encombrants sur RDV au 01.64.56.77.03 (muni de votre numéro d'abonné noté sur votre facture)
2 passages/an compris dans l'abonnement, payant à partir du 3^e
Passage organisé le 1^{er} vendredi de chaque mois



Les déchets végétaux
Le lundi aux dates notées ci-dessous
entre 4h et 12h
(sortir le bac la veille au soir)

Pour chaque abonné, un bac 240L pucé sera distribué courant mars 2024
Il sera à présenter à chaque sortie de déchets verts

CALENDRIER COLLECTES DV 2024					
Mars				25	
Avril	1	8	15	22	29
Mai	6	13	20	27	
Juin	3	10	17	24	
Juillet	1			22	
Août	5			26	
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4		18		
Décembre	2				

Contenants autorisés :

- Bacs roulants normalisés
- Fagots attachés





Contenants interdits :

- Tous types de sacs (plastiques, toile de jute, papier, ...)
- Bacs non relevable par le système automatisé du camion



Et toujours 10 unités maximum par passage !



SYNDICAT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA RÉGION D'ÉTAMPES

Pour tous renseignements : www.sedre91.fr

50 avenue des Grenots – 91150 ETAMPES

sedre91@orange.fr – 01.64.94.56.21



Séparez les éléments avant de trier